

<https://portailsamu.gcsdsisif.fr/nouveau-referenciel-de-premiers.html>

Nouveau référentiel de Premiers Secours

- SAMU 75 - Site Public - Recommandations -

Date de mise en ligne : mardi 7 août 2007

Copyright © Portail régional des SAMU/SMUR d'Ile de France - Tous droits

réservés

Voici le nouveau référentiel de secourisme : PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

Dans le cadre de la formation des citoyens acteurs de sécurité civile, il est institué une unité d'enseignement permettant d'exercer l'activité de « citoyen de sécurité civile ». Elle est désignée sous l'intitulé de « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1). Elle fait partie intégrante du module de formation « prévention et secours civiques », inclus dans la filière « Actions citoyennes de sécurité civile » du dispositif national de formation des citoyens acteurs de sécurité civile.

Le référentiel national de compétences de sécurité civile, disponible en téléchargement ci-contre : PSC 1, constitue les dispositions des capacités que doit acquérir chaque participant à la formation de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 ».

Les titulaires de l'« attestation de formation aux premiers secours » sont considérés comme titulaires, par équivalence, de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 ».

L'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » se substitue à l'« attestation de formation aux premiers secours » dans tous les textes réglementaires.

Les arrêtés mentionnés ci-après sont abrogés :

- ▶ arrêté du 8 novembre 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- ▶ arrêté du 18 décembre 1992 relatif à la liste d'aptitude des membres du jury d'examen des premiers secours.

Ces dispositions entrent en vigueur le 1er août 2007.



Bonne lecture

Jean Michel

PARMS

[Arrete_du_psc1.pdf](IMG/pdf/Arrete_du_psc1.pdf)

[PSC1_-_juillet_2007.pdf](IMG/pdf/PSC1_-_juillet_2007.pdf)

PSC1_-_juillet_2007.pdf